

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 13 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, M THINON, JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TAUPENAS, M TOURVIELHE (proc de S GENEST) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Procurations : 5

Votants : 46

Absents : 6

Date de convocation : 07/06/2023

Secrétaire de séance : C PASTRE.

Absents : K ESSAYAR, R KAPPEL, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN et JP MARRON.

Objet : Election au SYMPAM. Un délégué titulaire.

La CCBA dispose de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants désignés parmi les conseillers communautaires ou les conseillers municipaux.

Il convient de procéder à l'élection d'un délégué titulaire à la suite de la démission de Jean COLLIGNON (Lavilledieu).

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Le Président procède au recueil des candidatures.

Se déclarent candidats : Colette PASTRE (Lavilledieu) et Patrick CORTIAL (Saint Etienne de Fontbellon).

Nombre de votants : 46

Bulletins nuls (blanc) : 1

Suffrages exprimés : 45

Majorité : 23

Patrick CORTIAL obtient 23 voix et est désigné délégué titulaire au SYMPAM.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Désigne Patrick CORTIAL (Saint Etienne de Fontbellon) délégué titulaire au SYMPAM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 14 juin 2023

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230613-DEL13062023-06-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023